

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffé municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Les finances du Canton

Les comptes 2003 du canton de Vaud, rendus publics au mois d'avril, présentent un déficit de 385,3 millions de francs, soit 228 millions de plus que budgétisés. Selon le Conseil d'Etat, ce résultat catastrophique provient du fait que les recettes fiscales n'ont pas répondu aux attentes du budget. Elles sont inférieures de 312 millions aux montants budgétisés. Deux causes principales à cela: le passage au système de taxation annuelle postnuméro pour les personnes physiques et l'absence de reprise économique qui a lourdement péjoré l'impôt des sociétés.

Il n'est pas surprenant que le produit des impôts sur le revenu et la fortune des particuliers soit très inférieur aux montants budgétisés, lorsque l'on sait que le Département cantonal des Finances recommandait de calculer une augmentation de 8% pour le premier et de 10% pour le second par rapport aux résultats des taxations effectives de 2001. C'était faire preuve d'un optimisme béat de ne pas tenir compte de la stagnation des revenus des particuliers depuis 1999-2000 dernière période de taxation pour les impôts payés en 2001 et 2002. Quant au produit de l'impôt sur la fortune, il n'est pas besoin d'être un grand spécialiste en gestion de fortune pour constater qu'en 2002, lors de la préparation du budget 2003, la bourse n'était pas des plus performante et que cette situation ne donnait aucun signe de retournement. Enfin, l'absence de reprise économique invoquée pour expliquer la faiblesse de l'impôt sur les sociétés, découle de la mauvaise conjoncture qui prévalait au moment de l'élaboration du budget.

A fin 2003, la dette du canton de Vaud se monte à 8'307 millions de francs (plus de 8 milliards de francs), soit à **Fr. 13'000.-** par habitant.

Depuis lors, plusieurs communes ont publié leurs comptes 2003. On relève, d'une manière générale, que celles qui ont suivi les recommandations du Département des finances de budgétiser une augmentation de l'impôt sur le revenu de 8% et pour la fortune de 10% par rapport à 2001, présentent des résultats inférieurs à ceux figurant dans leur budget.

La Municipalité du Mont n'a pas voulu suivre les recommandations du Département des finances lorsqu'elle a préparé le budget 2003. Maintenant que les comptes de cet exercice sont bouclés, nous obtenons un résultat meilleur que celui qui était budgétisé. Je commenterai ces comptes dans le No de juillet après que le Conseil communal en ait pris connaissance.

Mais revenons à la situation financière catastrophique du canton de Vaud car elle ne va pas rester sans conséquence pour les communes. La pression fiscale du canton va s'accroître sur l'ensemble de celles-ci et tout particulièrement sur celles dont les finances sont encore saines. Elles sont d'ailleurs de moins en moins nombreuses.

Le Conseil d'Etat a mis en procédure de consultation au mois d'avril, un projet de réforme des péréquations entre les communes d'une part et pour le financement de certaines tâches cantonales d'autre part. Si cette nouvelle péréquation est appliquée telle que proposée, nous serons obligés d'augmenter le taux d'impôt communal de 6,1 points à partir du 1^{er} janvier 2005 afin de compenser les charges supplémentaires qu'elle engendrera pour les finances communales.

Vandalisme et négligences

A plusieurs reprises, j'ai déjà évoqué les nombreux actes de vandalisme commis au détriment des bâtiments communaux. Pour toute l'année 2003, le montant des dégâts dû à la malveillance, mis à charge de la bourse communale s'est monté à **Fr. 23'400.-** après déduc-

tion des réparations payées par leurs auteurs.

A cela s'ajoute les négligences causées par l'abandon sur la voie publique, dans les abris TL et dans les parcs et promenades, de nombreux débris tels que bouteilles vides, mouchoirs en papier, emballages divers, etc... Cela nécessite qu'un homme de la voirie, nettoie et balaye tous les jours de l'année les espaces publics afin de les débarrasser de ces nombreux déchets et autres souillures.

Un peu plus d'attention de chacun permettrait d'éviter de telles dépenses d'entretien totalement improductives.

*Daniel Grosclaude
Syndic*

Reflets du Législatif

Séance toute printanière pour les conseillères et conseillers communaux réunis au soir du lundi 29 mars où un ordre du jour ma foi fort peu nourri les attendait.

Délibérant comme à l'accoutumée sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité, le Législatif montain procède, en préambule, à l'assermentation de M. José PINTO appelé à succéder à M. Pierre-Alain BRUCHEZ, démissionnaire.

Achat d'une balayeuse compacte pour le Service de voirie

Suivant les recommandations de la Commission des Finances et de la Commission ad hoc désignée pour examiner ce préavis, c'est à une très large majorité que le Conseil décide d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'acquiescer un véhicule destiné au Service de voirie et de lui accorder, pour ce faire, un crédit de **Fr. 145'000.-**

Information au sujet des constructions scolaires

M. Jean-Claude Noverraz, Municipal des écoles, donne un certain nombre d'informations concernant l'établissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne. Celui-ci regroupe les communes de Bretigny, Cugy, Froideville, Montheron, Morrens et Le Mont. Avec 1'330 élèves et 135 enseignants, il est l'un des 4 plus grands du canton.

Les élèves sont scolarisés de la manière suivante:

- Primaire: dans toutes les communes.
- CYT: à Cugy, Froideville et au Mont.
- 7^e-9^e: Le Mont (VSG et VSO) et Lausanne (VSB).

En raison de la nouvelle réorganisation de l'école obligatoire, les élèves de VSB ne seront plus scolarisés à Lausanne dans un avenir plus ou moins proche. Cela représentera environ 180 élèves de plus dans notre établissement. Un effectif de plus de 1'500 élèves qui se situera largement au-dessus de la masse critique généralement admise de 800 à 900 élèves.

Un partage de l'établissement et la nomination d'un deuxième directeur deviennent inévitables, mais ces décisions sont de la compétence du canton et non des communes.

Dans un premier temps, la Commune du Mont envisageait la construction d'un nouveau bâtiment scolaire pour accueillir tous ces élèves de VSB.

En février 2004, une entrevue entre les représentants des communes concernées et M^{me} Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJ a permis d'obtenir quelques éclaircissements quant à l'avenir de l'établissement.

Le principe du partage est admis, mais l'article 47 de la Loi scolaire stipule qu'un établissement secondaire doit offrir les 3 voies. Par conséquent, nous ne pourrions pas avoir un établissement primaire et secondaire à 3 voies au Mont et un établissement primaire et secondaire à 2 voies à Cugy comme nous l'avions prévu.

Dans son courrier du 13 février, Madame la Cheffe du DFJ nous informe que la commune de Cugy deviendra à court ou moyen terme le centre d'un nouvel établissement regroupant les élèves de Cugy et des communes environnantes. Le Mont ne construira que pour ses propres besoins. Cette décision change totalement la donne dans la mesure où les locaux qui seront libérés par les élèves de VSG et de VSO non domiciliés dans notre commune permettront d'accueillir les élèves de VSB du Mont. Pour cela, il faut que le nouveau bâtiment scolaire prévu à Cugy voie le jour!

Si le projet de construction scolaire au Mont est mis en veilleuse pour l'instant, il ne faut pas perdre de vue que, à moyen et long terme, il faudra construire et le choix du site devra être pensé pour du long terme avec un bâtiment qui puisse être agrandi en fonction des besoins.

Motion René Dupuis sur l'entretien des chemins communaux

L'organe délibérant ne suit pas ce conseiller dans sa proposition visant à ajouter deux articles permettant de légiférer sur le nettoyage des voies publiques et privées au second chapitre du Règlement communal de police traitant de la propreté de la voie publique.

Election complémentaire à la Commission des pétitions et de recours en matière informatique

Le conseiller démissionnaire ayant, de fait, laissé vacantes les places qu'il occupait au sein des commissions citées en titre, cette séance voit l'élection de M^{me} Monica ROULIN à la Commission des pétitions et de M. Pierre-François THUILLARD à celle de recours en matière informatique.

Demandes de naturalisation

Consécutivement à la lecture du rapport rédigé par la Commission des naturalisations, le Législatif accorde la bourgeoisie de notre Commune à:

- Famille Francisco et Teresa MEIRELES AGUIAR, d'origine portugaise;
- M. Simon John PENNY, d'origine néo-zélandaise;
- M. Gianfranco ORSINO, d'origine italienne.

Communications de la Municipalité

Etude relative à la création d'un trottoir le long du chemin du Verger

M. Michel ODIER, Municipal, informe que la mise en place de mesures de modération du trafic et de sécurisation des piétons le long du ch. du Verger et de la route des Martines est actuellement examinée. Il précise qu'un mandat dans ce sens sera prochainement donné à un bureau spécialisé en la matière tandis que sera relancée, en parallèle, l'étude tendant à la création d'un carrefour ch. du Verger-rte de Lausanne permettant d'améliorer la traversée de cette dernière et faciliter l'accès à l'arrêt de bus.

Calendrier des séances

La prochaine séance fixée au lundi 7 juin est annulée. Les suivantes sont agendées respectivement aux lundis 28 juin, 4 octobre, 22 novembre et 13 décembre. La copie de la convocation, affichée aux piliers publics durant les 3 semaines qui précèdent chaque séance, renseigne sur l'ordre du jour qui y sera débattu.

*La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann*

De la Municipalité

Désaffectation partielle du cimetière

Conformément aux dispositions de l'art. 49 du Règlement cantonal 5 décembre 1986 sur les inhumations, les incinérations et les interventions médicales pratiquées sur les cadavres, les tombes à la ligne des années 1966 à 1971 (partie Nord-Est du cimetière) et celles de 1900 seront désaffectées dès le 1^{er} octobre 2004. Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires qui auraient été inhumées ultérieurement dans ces tombes. Les familles désirant retirer les monuments funéraires ou les urnes sont priées d'en faire la demande, par écrit, à la Municipalité d'ici au 30 septembre 2004.

La liste complète des tombes peut être consultée au poste de police, du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Avis à la population

En raison d'un exercice d'aéroradiométrie (mesure de la radioactivité), nous informons la population qu'un survol de notre localité par un hélicoptère Super-Puma des Forces aériennes, évoluant à basse altitude, aura lieu entre le lundi 14 et le mercredi 16 juin 2004, en fonction des conditions météorologiques. Sa durée est évaluée à un maximum de 3 heures ininterrompues.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments pouvant en résulter et indépendants de notre volonté.

Où demander un acte d'origine dès le 1^{er} juillet 2004?

L'Office Fédéral de l'Etat Civil (OFEC), a émis une directive le 15 avril 2003 en vertu de laquelle,

dès le 1^{er} juillet 2004, les actes d'origine seront établis par les Offices d'état civil et non plus par les Municipalités. Les bourgeois et bourgeois du Mont qui voudront obtenir un acte d'origine à partir de cette date, devront le demander exclusivement à :

- Etat civil de l'arrondissement de Lausanne, Rue Caroline 2, Case postale 2692, 1003 Lausanne, tél. 0213160816; fax 0213160824.

Il y aura donc lieu de ne plus solliciter la collaboration du Greffe municipal pour obtenir un tel document.

La Poste Suisse

Les personnes intéressées par la fonction de « chauffeur de bus scolaire », peuvent adresser leur dossier usuel à La Poste Suisse, M. Stéphane Kurth, Transports scolaires, Place de la Gare 1, Case postale 906, 1401 Yverdon-les-Bains.

La Municipalité

Container à verre de la route de Lausanne

Déplacement du container à verre et de la benne pour la récolte des habits usagés

Situés en bordure de la route de Lausanne, à l'entrée Sud de notre Commune, le container à verre et la benne pour la récolte des habits usagés offrent un spectacle désolant que nous ne pouvons plus tolérer, ce d'autant qu'une partie de ces déchets sont déposés par des automobilistes qui ne résident pas sur notre territoire. Fort de ce constat, ce container et cette benne seront placés dans l'enceinte de la déchetterie de Manlout.



Container à verre de la route de Lausanne

Coupon de réservation du vin « Réserve de la Commune »

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Commande: carton(s) St-Saphorin blanc au prix de Fr. 75.-/le carton
..... carton(s) St-Saphorin rouge au prix de Fr. 80.-/le carton

Les cartons de vin pourront être retirés le mercredi 23 juin 2004 de 17h00 à 19h00, contre paiement comptant, à l'Abri STPA au Grand-Mont. Responsable à contacter, M. M. Bourquin, tél. 079 299 90 22.

Ramassage du papier

Nous vous rappelons que le ramassage du papier est effectué tous les deux mois, selon calendrier du ramassage 2004 en votre possession, la prochaine fois le mercredi 23 juin 2004. Le dépôt doit se faire le matin même, avant 07h00; le papier doit être ficelé ou mis en cornet.

Vin de la Commune

Un vin blanc et rouge AOC St-Saphorin, « Réserve de la Commune », sélectionné à la Cave de Bourg-de-Plaît à Chexbres (Lavaux) est en vente par carton de 6 bouteilles. Les personnes intéressées voudront bien retourner le coupon-réponse ci-dessus, à l'Administration communale, route de Lausanne 16, 1052 Le Mont.



La tour de Sauvabelin

Tour d'observation de Sauvabelin

Sensible aux vœux de certains Montains et Montaines, la Municipalité a décidé de sponsoriser la Tour d'observation de Sauvabelin par l'acquisition d'une part de Fr. 1'000.-, correspondant à l'achat de l'une des 300 marches de l'escalier central de ce magnifique édifice. Erigée au sommet de la colline boisée de Sauvabelin, sur trois réservoirs, supplantant ainsi la nécessaire fondation bétonnée, cette tour culmine à



Photo: B. Chabloz

La plaquette de la Commune

35 mètres de hauteur. Ce ne sont pas moins de 214 m³ de bois massif, du pin Douglas, issu des forêts lausannoises, qu'il a fallu mettre en œuvre pour réaliser cet ouvrage. L'ascension des 150 marches est rythmée par la lecture des textes gravés sur les plaquettes de laiton qui ornent chaque marche. Gageons que le message dédié par la Commune du Mont ne saura vous échapper.

« Le bois, richesse que l'on côtoie sans même la voir »

Cette phrase prendra toute sa valeur lorsque de la plate-forme supérieure, vous admirerez le panorama grandiose qui s'offre à vous.

M. Michel Lugin prend sa retraite

Enfant de la Vallée de Joux, il a suivi toutes ses écoles dans cette magnifique région. Au terme de sa scolarité, il entreprit un apprentissage de boisselier chez son oncle, mais dû se résigner pour des raisons économiques; il s'est ensuite tourné vers l'horlogerie.

Engagé par la commune de Cheseaux pour un travail d'employé communal, il postula plus tard une place de cantonnier.

Marié à une montaine, il fit ses offres pour un poste à repouvoir au sein de la voirie de notre Commune. De ses 26 années passées dans ce service, empreinte de hauts et de bas, il garde

une pensée toute particulière pour la famille de feu Michel Pache. Arrivé à la fin de son activité professionnelle, Michel Lugin quitte son poste de Chef d'équipe du Service des Domaines et forêts, pour s'adonner à son sport favori... la pêche! Nous lui souhaitons, une longue et heureuse retraite.

Pour lui succéder, la Municipalité a nommé M. Michel Bourquin, auquel nous adressons nos félicitations.

Bernard Chabloz
Municipal

Paroisse du Mont

Cours Alphalive

Dès le 10 septembre 2004, un nouveau cours Alphalive sera organisé à la Paroisse. Chaque semaine un souper commun introduit un enseignement sur les bases de la foi chrétienne suivi d'un temps de partage en petits groupes.

Nous aurons l'occasion d'en reparler...

Culte de l'Alliance

Lors du culte du 27 juin 2004, ce sera l'occasion pour plusieurs de renouveler leur alliance avec Dieu, soit par le baptême, soit par la confirmation du baptême ou par tout autre engagement.

Jour de joie, jour de victoire dans la famille de Dieu.

Pour méditer:

« Rire, c'est risquer d'être pris pour un fou. Pleurer, c'est risquer de paraître sentimental. Aider son prochain, c'est risquer de mettre le doigt dans un engrenage. Exposer ses sentiments, c'est risquer le rejet. Parler de ses rêves devant la foule, c'est risquer d'être ridiculisé. Aimer, c'est risquer de ne pas être aimé en retour. Aller de l'avant alors que s'amoncellent les obstacles, c'est risquer l'échec.

Mais, il faut prendre des risques parce que le risque le plus grand c'est de ne rien risquer. Celui qui ne risque rien, ne fait rien, n'a rien et n'est rien. Il peut, certes éviter la souffrance et le chagrin, mais il est incapable d'apprendre, de ressentir, de changer, de grandir ou d'aimer. Il n'est en fait qu'un esclave. La liberté est pour celui qui prend des risques. »

Pour la Paroisse
Chantal Romy

A savoir

Concert à l'église

Concert de musique baroque de l'ensemble AMICI au Temple du Mont, le vendredi 18 juin 2004 à 20 heures.

Solistes: Jean-Pierre Menuge, flûte à bec et Marion Rolland, alto

Ensemble Amici: Katharina Fuchs, clavecin

Au programme: Telemann, Lully, Albinoni, Boismortier

Entrée libre

Renseignements et réservations:

Gabrielle Stoeri-Bonis
Tél. 021 960 45 82 ou
gab.stoeribonis@bluewin.ch.

Initiation musicale

Méthode Willems, cours pour enfants dès 4 ans à la salle de paroisse depuis 1988.

Renseignements, visites ou inscriptions:

Gabrielle Stoeri-Bonis
Tél. 021 960 45 82 ou
gab.stoeribonis@bluewin.ch ou
personnellement à la salle les
mercredis après-midi

Exposition à la Paix du Soir

C'est avec plaisir que nous convions les Montaines et Montains à venir voir la nouvelle exposition de l'EMS la Paix du Soir.

Nous prêtons nos murs à l'art chinois. Monsieur Yang SHENGL est un artiste vivant en Chine qui travaille le bois depuis plus de vingt ans. Les tableaux exposés sont entièrement réalisés en bois d'une manière artisanale. La technique utilisée est exceptionnelle et unique au monde. Les dessins sont créés à partir de copeaux de bois extraits de souches rares. La recherche de bois est importante pour l'artiste. Il consacre toute la saison d'hiver pour trouver des bois spéciaux et colorés.



Photo de famille

M. Michel Lugin

Par cette exposition nous aimerions rapprocher la culture européenne de celle de l'Asie par le pont de l'art. **Venez nombreux admirer ces œuvres visibles du samedi 12 juin 2004 au jeudi 23 juillet 2004, tous les jours de 14h00 à 17h00.**

Cécile Inauen

The Young English Club

The Young English Club (cours d'anglais pour enfants basé sur le jeu), actif au Mont depuis sa fondation en 1994, a malheureusement dû fermer ses cours au mois de septembre 2003, en raison d'un manque de classes disponibles. Il est encore plus réjouissant dès lors de vous annoncer que, grâce aux recherches de la Commune et à la gentillesse de M. Eric Menétrey de la Viane, The Young English Club va pouvoir recommencer ses cours d'anglais à la prochaine rentrée scolaire. Avec un programme encore plus élargi (enfants de 3 ans), la nouvelle animatrice des cours d'anglais, M^{me} Irena Nettleton, se réjouit de pouvoir commencer avec de nouveaux élèves en septembre. Plus de détails au 021 881 50 00 et sur le site Internet www.yec.ch. Inscriptions dès maintenant.

Ruth Benvegnen
Directrice



Manège du Mont

Les **11, 12, 13 et 17, 18 juin**, les cavaliers suisses Elites participeront à notre concours.

Les **19 et 20 juin** seront présents, les chevaux et poneys.

Entrée gratuite, possibilité de se restaurer sur place.

Famille A. Berger



APE Association des parents d'élèves

Un grand merci à tous les parents qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire et à nous le renvoyer (il n'est pas trop tard pour ceux qui ne l'ont pas encore fait!).

Nous sommes heureux de constater que les activités que nous proposons sont très appréciées et même plébiscitées par une grande majorité de parents. Les remarques et propositions recueillies nous sont très utiles et nous allons en tenir compte.

Nous terminons en remerciant toutes les personnes qui se sont proposées comme bénévoles et qui seront contactées tout prochainement.

*Pour le comité
A. Zimmermann*

Nos Jubilaires

90 ans

MM. Ch. Bratschi, municipal, et C. Frioud, secrétaire, se sont rendus au domicile de **M^{me} Emma Kundig** pour lui présenter les félicitations et les vœux de la Municipalité à l'occasion de son **90^e anniversaire**. Née le **17 mars 1914**, Emma Kundig s'établit au Mont dès 1968 où elle vit paisiblement, seule depuis le décès de son mari, Melchior Kundig, en 1994, mais bien entourée de ses deux fils, Willi et René, et de leurs familles. Très discrète, Emma Kundig a très certainement apprécié notre visite et nous lui réitérons nos meilleurs vœux pour que s'écoulent encore de nombreuses et tranquilles journées en sa demeure du chemin du Couchant.

Noces d'Or

En préambule, il est peut-être utile, pour rassurer nos heureux jubilaires, de préciser qu'il n'est pas toujours aisé, au niveau de l'Exécutif communal, de fixer une date aussi rapprochée que possible de l'évènement, compte tenu des diverses obligations et sollicitations qui demeurent nombreuses et également par rapport aux samedi, dimanche et jours fériés. Il est bien entendu que ces rencontres sont agendées d'entente avec les intéressés et leur famille, soit à leur meilleure convenance.

Pour cette édition de fin mai 2004, ce sont 5 couples que nous avons eu le plaisir de fêter à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage:

M^{me} et M. Marie-José et Yves Saudan-Zuber, domiciliés au chemin du Bois de l'Hôpital, depuis 1972. Mentionnons brièvement les carrières professionnelles de M. Yves Saudan, médecin, Chef du Service de rhumatologie, et de son épouse, Marie-José, laborantine médicale. M^{me} et M. Saudan, qui apprécient les voyages et la lecture, sont entourés de leurs deux fils et de cinq petits-enfants. MM. Michel Odier, municipal, et C. Frioud, secrétaire soussigné, les remercient de leur accueil et des agréables instants passés en leur compagnie.

M^{me} et M. Madeleine et Tino Gäumann-Mesey reçurent la visite de MM. D. Grosclaude, Syndic, et C. Frioud, secrétaire, en date du mercredi 24 mars. Après des études suivies à Zürich, Tino Gäumann se rend en Angleterre, puis aux Etats-Unis, pour ensuite occuper le poste de Directeur de l'Institut de physique et chimie de l'EPFL, et ce durant quelque 30 années. Pour sa part, Madeleine Gäumann effectuait des études de pharmacienne, profession qu'elle exerça notamment aux USA. Venant de Zürich, le couple s'installe au Mont en 1965 et s'investit, à l'échelon local, notamment en rejoignant les rangs de l'Echo des Bois.

Lors de cette rencontre, M^{me} et M. Gäumann ont été très intéressés par le processus de jumelage Le Mont-Samedan.

Nous les remercions de leur accueil et leur souhaitons de partager encore de nombreuses années, entourés de leurs 5 enfants et 11 petits-enfants!



M^{me} et M. Madeleine et Tino Gäumann-Mesey



M^{me} et M. Pernette et Charles Burnand-Léchaire

Photo: C. Frioud

M^{me} et M. Pernette et Charles Burnand-Léchaire, domiciliés au chemin Neuf, fêtaient leur 50^e anniversaire de mariage, mariage célébré à l'Eglise de la Sallaz, ce 9 avril 2004. M. André Guex, municipal, et C. Frioud, secrétaire, ont eu grand plaisir à transmettre les félicitations et les vœux des Autorités communales à ce couple fort sympathique, qui profite d'une retraite certes méritée, pour s'adonner à la marche, faire des voyages et assurer l'entretien de la maison et du jardin. Nous pouvons mentionner que M. Charles Burnand, mécanicien de



M^{me} et M. Bluette et Jacques Echenard-Pernet

Photo: C. Frioud

précision, a œuvré auprès d'une entreprise spécialisée de la région lausannoise, alors que M^{me} Pernette Burnand était employée au sein d'un magasin de vente de vêtements et textiles. Nous les remercions de leur accueil et leur réitérons nos vœux les meilleurs pour encore d'agréables années de vie commune en notre localité.

M^{me} et M. Olga et Jean-Pierre Monod-Petermann, après avoir exploité une boulangerie-pâtisserie à Lausanne, jusqu'en 1974, le couple s'établit au Mont, dès mars 1977, dans le secteur de la Marjolatte. M. J.-P. Monod oriente quelque peu différemment son activité professionnelle pour exercer, durant 20 ans, le métier de représentant en vin. Native d'Arosa, M^{me} Olga Monod se souvient de ses séjours à Genève, à la fin de la guerre, pour apprendre le français, puis en Angleterre pour apprendre l'anglais.

MM. B. Chabloz, municipal, accompagné du soussigné, présentait les vœux

et félicitations de la Municipalité à M^{me} et M. Olga et Jean-Pierre Monod, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, mariage célébré à Prilly le 20 avril 1954.

Nous ne pouvons que les remercier très vivement de leur accueil et leur réitérer nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à partager en leur demeure du chemin de la Marjolatte.

M^{me} et M. Bluette et Jacques Echenard-Pernet, domiciliés à la route du Jorat, ont très généreusement accueilli la délégation municipale composée de MM. Jean-Claude Noverraz, municipal, et C. Frioud, secrétaire, ce mardi 3 mai, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage. Retraité depuis quelque 14 années, Jacques Echenard évoque volontiers sa carrière professionnelle, débutée à la Gendarmerie vaudoise pour se poursuivre auprès de la Direction du Service cantonal des automobiles. Sportif, Jacques Echenard a notamment pratiqué la marche, la course à pied et le ski de fond; au chapitre des loisirs, ce sont 50 années de musique qui sont à son actif, dont 16 à la direction d'un Groupe musical. Hormis les voyages, la généalogie a su capter son intérêt et ses recherches ont abouti avec succès. Bluette et Jacques Echenard sont les heureux parents d'un fils et d'une fille, également établie au Mont, et entourés de trois petits-enfants.

Nous tenons très sincèrement à les remercier de leur accueil et leur adressons, à nouveau, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour encore de nombreuses années à partager, à deux et en famille, en appréciant ce que plus généralement nous appelons les choses de la vie !



M^{me} et M. Olga et Jean-Pierre Monod-Petermann

Photo: C. Frioud

De nos Sociétés



Pétanque du Mont

Section Juniors

C'est avec beaucoup de satisfaction et de baume au cœur que **nos juniors ont ramené** au sein de notre Commune, **le titre de vainqueurs de la coupe vaudoise de pétanque**, qui a eu lieu le dimanche 4 avril 2004 au Prés-de-Vidy à Lausanne. Un grand bravo à Yannick Leder et Christophe Janin. Ces compliments accompagnent **nos cadets**, Dylan Roudit, Johan Leder et Lionel Cattin qui **ont pris une très belle 3e place**.



Au milieu sur le podium: Yannick et Christophe

Photo: R. Janin

Section Seniors

Lors du **concours international du dimanche 2 mai** dernier à Yvonand, Phanh Chanchaleune et Lor Van Thongvanh nous ont honorés d'une **1re victoire en catégorie senior**.

Notre Club est fier de représenter notre Commune dans des manifestations cantonales et nationales. Bonne continuation à tous nos licenciés.

*Pour le comité
Thierry Moisan*



Société de Développement

Fête de mai

Il y a quelques semaines, la place du Petit-Mont était devenue comme chaque année, une énorme fleur en fête. Et cela au cœur de notre brave printemps. La météo ne nous a pas épargné de ses caprices de mai, mais n'oublions pas que la pluie et le soleil créent toujours un arc-en-ciel! Au printemps, beaucoup de villages s'animent par différentes manifestations. Nous, nous avons notre Fête de mai où se confondent pour notre plaisir, les étalages et les lieux de fête. Tous les arti-

sans présents ont l'art de nous surprendre par la beauté de leurs ouvrages et de leur stand. Remerciements particuliers à M. A. Berger et le Manège du Mont ainsi qu'aux employés communaux pour leur précieuse collaboration. Aux Sociétés locales présentes qui sont une des bases de la réussite de cette journée. Aux membres de la Société de Développement et à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de la fête. Et surtout à tous les montaines et montains et gens d'ailleurs qui nous ont rendu visite. Prochaine Fête de mai, le samedi 7 mai 2005.

Nos prochaines animations:

- Le 1^{er} août, avec quelques nouveautés;
- Le 2 août, La Torrée;
- Le 3 octobre, la Rando-Mont.

*Pour le Comité
Stéphane Allaz*



Fête de Mai 2004

Photo: Archives de la Société



Fête de Mai 2004

Photo: Archives de la Société



FSG Section Le Mont

Organisée par notre ancien vice-président, Edgard Raeber, une géniale **journée familiale en raquettes** a attiré près de 40 petits, dès 6 ans et grands afin de découvrir la région des Paccots-Rathevel. Cette journée s'est terminée par un repas amical pour récompenser nos amis gymnastes.

Le vendredi 23 avril avait lieu au foyer de la grande salle, le **10e match interne aux cartes** de notre société. Nous dénombrons quelque 28 participants qui ont joué le jeu avec plaisir et sportivité. L'équipe gagnante était composée de: Marcel Balmer et Jean Wirthlin, suivie de Babs Rochat et Corinne Schmied et en troisième position par l'équipe de Maryvonne et Maurice Chevillat.

*Joëlle Menétrey
Secrétaire ad intérim*



Tennis-Club Le Châtaignier

L'événement

Z. Zidane jonglant sur les terrains de foot du FC Le Mont, M. Jordan s'entraînant dans la salle du Mottier, M. Spitz alignant les traversées dans la piscine du Mottier... On peut toujours rêver.

Roger Federer échangeant des balles sur les courts du TC Le Châtaignier cela s'est réalisé.

En effet, dans le cadre de la réalisation d'un film publicitaire avec un nouveau « partenaire », le club a eu l'honneur de recevoir le numéro un mondial de tennis, quelques jours avant le début du quart de finale de coupe Davis contre la France. Organisée dans le plus grand secret à la demande de son sponsor, cette rencontre a permis à Alexis Bernhard d'échanger des balles avec celui qui fut son élève au centre national de tennis d'Ecublens. Fidèle à sa réputation, malgré son statut de meilleur joueur mondial, Roger Federer, avec simplicité, disponibilité et humour, s'est ensuite prêté à une longue séance de photos et de dédicaces avant de rejoindre ses partenaires de l'équipe suisse.

G. Monney



Journée familiale de la Société de Gym

Photo: J. Menétrey

Volley-Ball Club Le Mont

Junior A1

Notre équipe est composée d'une douzaine de joueuses, dont quatre anciennes plus expérimentées. Notre saison se passe bien sous la direction de nos deux coaches, Joëlle et Nicole. Elles nous entraînent deux fois par semaine. Les matches sont souvent remplis d'émotion, de tension et de suspens. Ils attirent, pour notre plus grande joie, un large public. Pour élargir ce « fans-club » ou juste par plaisir, venez nous soutenir et découvrir notre toute jeune équipe!

Les juniors A1

Prochains journaux

Parutions

Fin juillet
Fin septembre
Fin novembre

Articles

5 juillet
5 septembre
5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail [greffe@lemontsurlausanne](mailto:greffe@lemontsurlausanne.ch)



Les Juniors A1

Photo: J.-L. Rochat